

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00946

Numéro SIREN : 450 670 880

Nom ou dénomination : KOYTCHA IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000723

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	16 346	16 292	53	587
Fonds commercial (1)	51 488		51 488	51 488
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	85 000		85 000	85 000
Constructions	226 369	31 903	194 466	206 162
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	66 597	55 686	10 911	15 438
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 587 885		2 587 885	2 587 790
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	533		533	533
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 034 218	103 881	2 930 336	2 946 997
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				5 425
Créances				
Clients et comptes rattachés	410 484		410 484	160 793
Autres créances	629 525		629 525	433 284
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	138 425		138 425	
Disponibilités	264 112		264 112	310 726
Charges constatées d'avance (3)	46 364		46 364	38 283
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 488 910		1 488 910	948 511
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 523 128	103 881	4 419 246	3 895 508
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 850	9 850
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	134 000	134 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	985	985
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	473 900	859 297
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	618 735	1 004 132
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 660 800	1 559 686
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 683 629	1 054 516
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 513	93 777
Dettes fiscales et sociales	244 766	75 351
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	120	
Autres dettes	117 683	108 047
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 800 511	2 891 377
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 419 246	3 895 508
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 508 411	1 410 287
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 292 100	1 481 090
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL KOYTCHA IMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 4 419 246 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 473 900 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 10
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	51 488			51 488
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 346			16 346
Immobilisations incorporelles	67 834			67 834
- Terrains	85 000			85 000
- Constructions sur sol propre	226 369			226 369
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	22 404			22 404
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 093	1 100		44 193
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	376 866	1 100		377 966
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 587 790	145	50	2 587 885
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	533			533
Immobilisations financières	2 588 323	145	50	2 588 418
ACTIF IMMOBILISE	3 033 023	1 245	50	3 034 218

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 100	145	1 245
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 100	145	1 245
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			50	50
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			50	50

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	51 488
Total	51 488

Le fonds commercial est constitué de l'apport réalisé par la société absorbée lors de la fusion ayant eu effet au 1er janvier 2019.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 759	534		16 292
Immobilisations incorporelles	15 759	534		16 292
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	20 208	11 696		31 903
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	20 503	521		21 024
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 556	5 106		34 662
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	70 267	17 322		87 589
ACTIF IMMOBILISE	86 026	17 856		103 881

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 086 906 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	533		533
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	410 484	410 484	
Autres	629 525	629 525	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	46 364	46 364	
Total	1 086 906	1 086 373	533
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/valeurs mobilière	8 425
Total	8 425

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 850,00 EURO décomposé en 197 titres d'une valeur nominale de 50,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 800 511 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 660 800	152 389	633 760	874 651
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	75 223	75 223		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 513	93 513		
Dettes fiscales et sociales	244 766	244 766		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	120	120		
Autres dettes (**)	1 726 089	1 726 089		
Produits constatés d'avance				
Total	3 800 511	2 292 100	633 760	874 651
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	143 572			
(**) Dont envers les associés	1 608 405			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Int.courus s/emprunts	513
Sci 3k	426 870
Prov congés payés	21 996
Prov ch soc s/congés payés	5 931
Formation continue	421
Taxe apprentissage	1 715
Etat charges à payer	4 538
Total	461 983

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	46 364		
Total	46 364		

KOYTCHA IMMO
Société à responsabilité limitée
au capital de 9 850 euros
Siège social : 45 Rue Alexis de Villeneuve
97400 SAINT DENIS
450 670 880 RCS SAINT DENIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 décembre 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 473 900 euros de la manière suivante :

❖ **Origine**

Bénéfice de l'exercice 473 900 euros

❖ **Affectation**

A titre de dividendes aux associés 473 900,00 euros
Soit 2 405,58 euros par part

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 144 835 euros, décomposés comme suit :

Capital	:	9 850 euros
Prime d'émission	:	134 000 euros
Réserve légale	:	985 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 473 900,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.
- L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
 - soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
 - soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.
- Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2022	859 297 €	NEANT	NEANT
30/06/2021	433 224 €	NEANT	NEANT
30/06/2020	258 646 €	NEANT	NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 décembre 2023

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Salim KOYTCHA

